

REGLEMENT & INFORMATIONS



1/ EPREUVE

Le **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** aura lieu les **samedi 15 et dimanche 16 AOUT**. Il s'agit d'un trail en deux étapes, une traversée de **Sarraméa à Canala** proposé par l'association Kanala Sports qui en a confié l'organisation technique à Challenge Organisation. C'est un trail en équipe de **3 personnes**, dont au minimum **une femme**.

Un seul parcours : environ 23 km le premier jour (de Sarraméa à Ema) et environ 20 km le deuxième jour (de Ema à Méhoué). Les parcours et profils sont sur notre site internet www.challenge-org.nc.

2/ DEROULEMENT

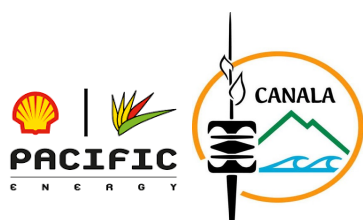
Chaque équipe est attendue au site de départ au Syndicat d'Initiative de Sarraméa le vendredi de 14H à 21H pour le retrait des dossards et la vérification du matériel obligatoire.

Un parking sécurisé et gardé (du vendredi soir au dimanche après-midi) sera à votre disposition au stade de Sarraméa.

Pour l'étape du samedi à Ema (commune de Canala)

Pour s'y rendre chaque équipe à le choix entre (à choisir au moment de l'inscription) :

- Venir avec un ou plusieurs assistant(s) et accéder à la tribu avec son propre véhicule. Les repas de l'assistant pourront être réservés en option payante (package 2) en ligne sur e-ticket.nc.



- Choisir l'assistance de l'organisation pour le transport des bagages de site en site puis le retour en bus prévu par l'organisation, option payante en ligne sur e ticket (package 1)

Pour les équipes ayant choisi de souscrire à l'assistance de l'organisateur (package 1) cela comprend **l'acheminement des sacs de l'équipe** sur les lieux d'arrivée à Ema le samedi et sur le parking des véhicules des équipes à Sarraméa le dimanche. Des bus ramèneront également les participants de Canala à Sarraméa le dimanche après-midi. Pour des raisons logistiques, lors de l'étape du Dimanche chaque concurrent devra prendre avec lui les affaires qu'il jugera nécessaires lors de son arrivée à Méhoué (recharge, etc.). L'ensemble des affaires prises en charge par l'assistance de la course ne pourra être récupéré qu'à Sarraméa au moment de la récupération des véhicules personnels. **Pour des raisons de logistique, nous limitons à un bagage de 100L :70 X 50 X 30 cm (où équivalent) par concurrent + une tente.** Les glacières et valises sont autorisées comme bagage, mais ne doivent pas dépasser les dimensions mentionnées ci-dessus

Pour des raisons de logistique l'organisation se réserve le droit de refuser ou de taxer les bagages trop encombrants ou supplémentaires.

Le départ du J1 sera donné samedi 2 mai au Syndicat d'initiative de Sarraméa, à **7h00**

Le départ du J2 sera donné à **7h00** dimanche 3 mai depuis la tribu de Ema

3 / DROITS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur <https://www.eticket.nc> (paiement par carte bancaire) ou à notre point de vente physique : le magasin **Terre de Running au Quartier latin** (paiement en espèces, chèques ou carte bancaire).

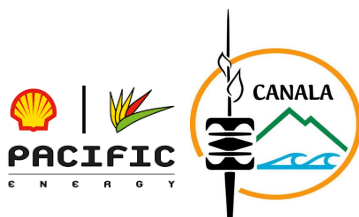
Pour valider son inscription, chaque équipe doit payer le montant relatif à la course et à l'option choisie. Le capitaine de l'équipe à le choix entre inscrire chaque équipier ou peut renseigner le mail des équipiers pour que ces derniers remplissent eux mêmes les informations liées à leur participation. Ils recevront alors automatiquement un mail. L'inscription sera définitive lorsque l'ensemble des informations aura été complété par les 3 co-équipiers.

Pour compléter une inscription vous devez être en possession des documents suivants:

- Un certificat médical ou une licence en cours de validité/membre de l'équipe
- Les adresses mails des membres de l'équipe

Pour des raisons logistiques et de sécurité, les places sont limitées à 100 équipes.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque l'équipe a rempli l'ensemble des obligations précédentes.



- **Coût pour une équipe**, incluant l'inscription au trail, les droits de camping en tribu, les dîners du vendredi et du samedi soir, les petits-déjeuners du samedi et dimanche matin, le déjeuner du dimanche midi, les campings et les parkings pour l'assistant et son véhicule : **45 000 F TTC**

- **Package 1 : Option assistance Challenge Organisation**, incluant les navettes du dimanche après-midi (entre Canala et Sarraméa) et l'acheminement des bagages pour les deux jours : **7500 F pour l'équipe**

Package 2 : Option repas + camping pour l'assistant de l'équipe, incluant les dîners du vendredi et du samedi soir, les petits-déjeuners du samedi et dimanche matin, le déjeuner du dimanche midi : **7500 F**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 Aout (dans la limite des places disponibles).

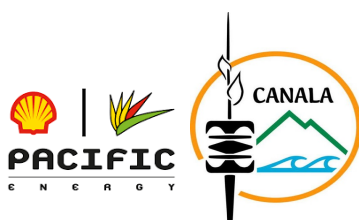
4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** est ouverte aux hommes et aux femmes nés en 2001 ou avant (18 ans révolus).

De plus, pour leur propre sécurité, la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant l'inscription, les participantes attestent qu'elles ne sont pas enceintes.

Pour votre sécurité, du **matériel obligatoire** sera demandé pour la course. Vous devez l'avoir sur vous **pendant toute la durée de la course et le présenter en cas de demande de l'organisation**, sous peine de disqualification. Il sera vérifié à votre arrivée à Sarraméa vendredi, avant de vous attribuer vos dossards. Il pourra également vous être demandé **à tout moment de la course** :

- **Des chaussures fermées**
- **Une réserve d'eau d'1,5 L au minimum dans un sac par participant**
- **Un couvre-chef (buff, casquette, chapeau) par participant**
- **Un gobelet ou un autre contenant par participant (aucun gobelet jetable ne sera donné sur les PC)**
- **Un sifflet par équipe**
- **Une couverture de survie par équipe**
- **Un téléphone allumé et chargé par équipe (numéro à communiquer à l'organisation)**
- **Un petit kit médical (1 désinfectant type Biseptine ou bétadine, une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 100 cm x 6 cm))**



Matériel obligatoire supplémentaire pour les équipes utilisant la logistique fournie par l'organisation :

- **Un bagage de 100l maximum par personne marqué au numéro de l'équipe**
- **une tente par personne (au maximum) marquée au numéro de l'équipe**

Ce dernier matériel sera contrôlé au moment du chargement du camion le samedi matin

Nous vous recommandons également de prendre de la crème solaire, un K-way et une réserve alimentaire suffisante pour toute la course. Chaque jour vous trouverez sur le parcours 3 points de contrôle avec de l'eau. Ces points sont des points de sécurité et non de ravitaillement et ne pourront pas suppléer à vos manques de nourriture.

- Environnement

Afin de respecter l'environnement, nous vous demandons de **ne pas jeter vos déchets dans la nature** mais de les garder dans vos sacs jusqu'au **PC suivant ou à l'arrivée** et de les mettre dans les **poubelles prévues à cet effet**. Soyez vigilants à **bien fermer vos sacs** pour ne pas que les déchets s'envolent lorsque vous courez.

Challenge Organisation s'efforce de réduire au maximum son empreinte environnementale. Aucun gobelet jetable ne sera distribué sur la course, merci de prévoir votre gobelet ou autre contenant pour vous désaltérer aux ravitaillements. A l'arrivée vous ne trouverez plus de boissons hygiéniques dans des contenants aluminium ou plastique mais des boissons en libre service (boisson d'effort, sirops, et eau) en grand contenant remplissables ainsi que des eco-cups. Merci de votre compréhension.

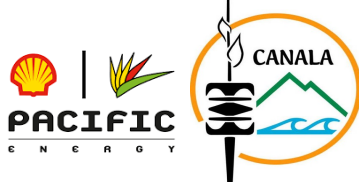
- Barrières horaires

La philosophie du COAST TO COAST SHELL PACIFIC est d'emmener tous les participants au bout de l'épreuve, pour l'étape du samedi (Sarraméa – Ema) il n'y aura donc pas de barrière horaire imposée. Mais le COAST TO COAST SHELL PACIFIC reste une épreuve sportive, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit, à tout moment, d'interdire à une équipe de poursuivre la course (nuit, fatigue excessive, etc.). Pour des raisons d'organisation et médicales, une **barrière horaire** sera mise en place sur l'étape du dimanche (de Ema vers Méhoué) sur une base minimale de 4km/heure.

La participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

- Condition médicale

Un certificat médical de non contre-indication à la course à pied de type trail en compétition ou une licence en cours de validité est obligatoire pour valider l'inscription de chaque membre de l'équipe. Tous les documents seront vérifiés.



- Sécurité et assistance médicale

Les postes de secours, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.

Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **numéro d'urgence indiqué sur le dossard** ;
- faire appeler le **numéro d'urgence** par une personne de son équipe.

Chaque participant a l'**obligation de porter assistance à toute personne en danger**, que ce soit un membre de son équipe ou non, et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux secours qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptères. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

Le numéro d'urgence est le **97 34 88**.

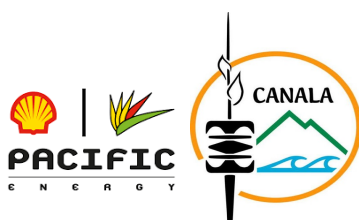
Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Toute équipe qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est également **interdit de couper un sentier**, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque équipe devra se conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur, et sera seule responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Les conditions du raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants, etc.). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur le parcours et sur les deux jours



- Postes de contrôle

Un contrôle peut être effectué à tout poste. Vos dossards devront être en tout temps visibles sur votre devant : tee-shirt au niveau du ventre ou porte dossard... (pas de dossard sur le camelback ou dans le dos, pas de lanières de sac devant le numéro).

Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès à la course
Les points de contrôle proposeront de l'eau et un peu de nourriture de secours. Il s'agit d'un raid en semi-autonomie. Chaque concurrent doit être autonome en nourriture lors de l'intégralité des étapes. Les postes de contrôle n'ayant vocation à ravitailler les coureurs essentiellement en eau.

- Abandon et rapatriement

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une **course en EQUIPE** et que vous devez rester ensemble en tout temps. **L'équipe doit obligatoirement arriver complète à l'arrivée et au départ de chaque PC, et à l'arrivée de la course.** L'organisation se réserve le droit de **disqualifier** une équipe si les coéquipiers ne sont pas ensemble.

Sauf blessure, **un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle.** Il doit alors **prévenir** le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au village en toute sécurité, **et lui remettre son dossard.**

En cas **d'abandon par une personne** de l'équipe, les deux coéquipiers pourront **continuer la course** mais ne pourront **pas être classés.** Une **personne seule** ne pourra pas être autorisée à continuer la course. A l'issue de la première journée, 2 équipes ayant enregistré des abandons pourront « fusionner » si elles le souhaitent, **après avoir informé l'organisation** du changement d'équipe. Cette nouvelle équipe formée ne sera pas non plus classée.

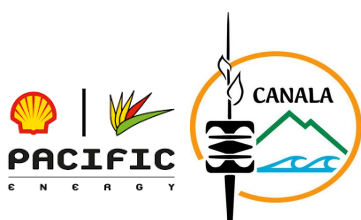
Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser **l'organisateur**, devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

- Annulation / Remboursement

Si vous souhaitez **annuler** votre participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC**, pour vous faire rembourser votre inscription (hors frais bancaires), vous avez **jusqu'à mercredi soir minuit 29 avril AVANT LA COURSE**, pour nous le signaler **par mail**. Toute demande est à adresser uniquement à l'adresse : challenge-org@canl.nc. Merci de préciser dans le mail vos coordonnées, votre n° de billet et/ou n° de commande.

- Assurance individuelle

Elle n'est pas obligatoire, mais nous conseillons fortement aux concurrents d'en souscrire une auprès de leur compagnie d'assurance.



- Dommage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc.) subis par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

- Sponsoring

Les équipes de coureurs sont autorisées à être sponsorisées par l'entreprise de leur choix sur toute la durée du COAST TO COAST SHELL PACIFIC. Le sponsor peut être visible sur l'intégralité de leurs affaires personnelles (tenue, tente, sac...) mais ne pourra pas entrer en concurrence avec les sponsors de la course. Ainsi les oriflammes/banderoles et autres PLV de sponsors personnels seront interdites sur les différents sites de la course.

5/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux, etc.), le raid sera annulé.

En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

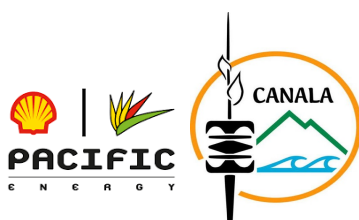
Le parcours et les profils de la course sont visibles sur le site de Challenge Organisation (<http://www.challenge-org.nc/>)

6/ REMISE DES PRIX

Elle aura lieu dans la semaine qui suit l'épreuve. La date sera communiquée aux équipes récompensées. Le **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** est un trail pour mettre en valeur le pays, **les récompenses** ne seront pas numéraires mais issues de l'artisanat local.

Les trois premières équipes au classement cumulé des 2 jours seront récompensées.

Par contre et pour rester dans l'esprit de partage et d'échange avec les populations, chaque concurrent sera récompensé à l'issue de la 2^{ème} journée par un panier de la ménagère fait par des locaux avec des produits locaux et non pas des produits manufacturés venus d'ailleurs.



7/ IMAGE

Par sa participation au **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser, ou faire utiliser, ou reproduire, ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix dans le cadre du **COAST TO COAST SHELL PACIFIC** en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation au COAST TO COAST SHELL PACIFIC implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.

8/ RENSEIGNEMENTS

Challenge Organisation :

12 rue Adophe Barrau, Artillerie

BP 9131 - 98 807 Nouméa

Tél : 25 35 11

Web: www.challenge-org.nc / email: challenge-org@canl.nc

